

# NOTRE BILAN 2021

## NOTRE FAÇON D'ÊTRE

ENSEMBLE  
ENGAGEMENT  
INNOVATION

### NOTRE FAÇON D'ÊTRE

Avec les changements organisationnels effectués par le Partenariat Canadian Malartic, l'aval de nos partenaires pour débiter les travaux de construction de la mine Odyssey et la coulée de la 6 millionième once d'or de la mine Canadian Malartic, **l'année 2021 nous a permis de voir grand!**

Chacune de nos actions a été guidée au quotidien en respect avec nos valeurs ainsi que nos 3 étapes pour opérer.



**1. EST-CE SÉCURITAIRE**  
POUR LES EMPLOYÉS?



**2. EST-CE QUE LE RESPECT  
DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA COMMUNAUTÉ  
EST ASSURÉ?**



**3. UNE FOIS CES DEUX  
ÉTAPES CONFIRMÉES,  
NOUS POUVONS  
OPÉRER.**

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

**La santé et la sécurité de nos travailleurs sont nos priorités.** Notre outil de mesure, **la fréquence combinée**, démontre le nombre d'événement avec perte de temps ou assignation temporaire des employés et employés d'entrepreneurs pour chaque tranche de **200 000 heures travaillées**.

**MINE CANADIAN  
MALARTIC**

**0,78**

**MINE ODYSSEY**

**0,79**



# NOTRE BILAN 2021

## RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES

UNE PRIORITÉ DE CHAQUE INSTANT

**100 %**  
**CONFORME**

- ▶ **Qualité de l'air<sup>1</sup>** : aux normes québécoises en matière de qualité de l'air depuis mai 2015.  
**2 429 jours consécutifs, plus de 6 ans!**
- ▶ **Bruit<sup>2</sup>** : aux limites sonores applicables en vertu de la réglementation municipale et de la Loi sur la qualité de l'environnement depuis octobre 2016.  
**1 903 jours consécutifs, plus de 5 ans!**
- ▶ **Eau<sup>3</sup>** : aux normes en vigueur depuis février 2013.  
**3 244 jours consécutifs, plus de 8 ans!**

**99,3 %**  
**CONFORME**

- ▶ **Sautage** : aux normes québécoises en matière de sautage.  
Vibration : 100 %  
Émissions de NOx : 99,3 %  
Suppression : 100 %



La gestion environnementale est une priorité de tous les instants pour le Partenariat. En 2021, nous avons eu 6 événements non conformes à nos conditions d'autorisation en lien avec les activités de Mine Canadian Malartic et de Mine Odyssey (4 pour MCM et 2 pour Odyssey), pour lesquels nous avons reçu, jusqu'à ce jour, 5 avis de non-conformité de la part du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Bien que perfectibles, nos pratiques sont exemplaires et nous continuons à travailler afin de nous améliorer.



<sup>1</sup>En application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère. Du 8 mai 2015 au 31 décembre 2021

<sup>2</sup>En application de la réglementation municipale et de la Loi sur la qualité de l'environnement. Du 15 octobre 2016 au 31 décembre 2021.

<sup>3</sup>Conformité aux normes en vigueur pour le rejet d'eau à l'effluent final. Du 12 février 2013 au 31 décembre 2021.

# NOTRE BILAN 2021

## GUIDE DE COHABITATION

### Programme de compensation



**2,7 M\$**

Montant total versé aux citoyens de Malartic et du chemin des Merles de Rivière-Héva en compensation couvrant l'année 2020.



**94 %**

Taux d'adhésion

À ce jour, plus de **18,8 M\$** ont été versés en compensation aux citoyens de Malartic via le Guide.

### Programmes d'acquisition<sup>4</sup> et de revente



**8 MAISONS ACQUISES**

**12 MAISONS VENDUES**

Précisons que depuis le début du programme d'acquisition en 2016, nous avons acheté 65 propriétés et en avons revendu 53.

### Programme de revitalisation<sup>5</sup>



**1,5 M\$**

**1,5 M\$** est consacrés à ce programme sur une période de deux ans afin de contribuer à l'amélioration du milieu de vie du quartier sud. À la fin de l'année 2021, **près de 894 000 \$ ont été dépensés**, majoritairement **auprès de 3 fournisseurs de Malartic**.

Rappelons que le Programme de revitalisation est offert aux propriétaires d'un immeuble résidentiel ou commercial dans le quartier sud et vise à favoriser la rénovation d'habitations, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti à Malartic.

## IMPACT ÉCONOMIQUE

**ENSEMBLE**, nous contribuons significativement au développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue.

En décembre 2021, nous avons franchi le cap des 6 millions d'onces d'or produites pour Mine Canadian Malartic depuis l'ouverture de l'usine en 2011.



<sup>4</sup>Le programme d'acquisition s'est terminé le 9 novembre 2020.

<sup>5</sup>Offert aux résidents du quartier sud de Malartic en vertu de l'entente à l'amiable conclue entre MCM et le demandeur de l'action collective en décembre 2019.

# NOTRE BILAN 2021

## Nombre d'employés :

**PLUS DE  
2 300 TRAVAILLEURS**

à temps plein sur les sites de Mine Canadian Malartic et de Mine Odyssey



- ▶ Près de 900 employés du Partenariat
- ▶ Plus de 1 400 employés d'entrepreneurs



**131 M\$**

Masse salariale et avantages sociaux pour les employés du Partenariat



**PLUS DE  
499 M\$**

Dépenses effectuées en Abitibi-Témiscamingue, dont près de 77 M\$ en lien avec la construction de la mine Odyssey



**PLUS DE  
112 M\$**

Valeur des contrats octroyés à des fournisseurs de Malartic



**PRÈS DE  
1,7 M\$**

Valeur en investissement communautaire et en recherche et développement



**PLUS DE  
123 M\$**

Impôts miniers payés en 2021

